



GRANDE SALLE DES FETES RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Le nombre des invitations est limité à **350 personnes**.
- **Il est interdit de fumer.**
- Il ne sera pas vendu de cartes d'entrée.
- La cuisine et le bar devront être rendus propres avant votre départ.
- Les chaises ne devront pas être rangées.
- Les tables devront rester en place et seront rangées par nos soins.
- Les confettis et les pétards ne sont pas admis.
- Les bruits de klaxons sont interdits dans la commune.
- Toute dégradation pouvant survenir sera mise à la charge de la société organisatrice.
- Votre réservation prendra effet à la réception **d'un chèque de caution de 200 euros** libellé à l'ordre du Trésor Public- chèque non récupérable en cas de dédit.
- Toute société qui ne tiendra pas compte de ces recommandations se verra refuser une nouvelle location.
- **Pour des raisons de sécurité, le rideau métallique doit obligatoirement être levé dès que des personnes sont à l'intérieur de la salle.**
- **Il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs – sous peine d'amende – un parking étant prévu à cet effet. (impératif)**



PETITE SALLE DES FETES

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Le nombre des invitations est limité à **35 personnes**.
- **Il est interdit de fumer.**
- La cuisine devra être rendue propre avant votre départ.
- Les chaises ne devront pas être rangées.
- Les tables devront rester en place et seront rangées par nos soins.
- Les confettis et les pétards ne sont pas admis.
- Les bruits de klaxons sont interdits dans la commune.
- Toute dégradation pouvant survenir sera mise à la charge de la société organisatrice.
- Votre réservation prendra effet à la réception **d'un chèque de caution de 100 euros** libellé à l'ordre du Trésor Public- chèque non récupérable en cas de dédit.
- Toute société qui ne tiendra pas compte de ces recommandations se verra refuser une nouvelle location.
- **Il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs – sous peine d'amende – un parking étant prévu à cet effet. (impératif)**